Remise du 114ème Prix Blondeau à Sœur Jacques Marie
ce mardi 2 mai 2017 en la salle du Conseil communal
Allocution de Monsieur Maxime Prévot, Bourgmestre en titre

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

En sa séance du 16 février dernier, le Collège communal de Namur a décidé de proposer au Conseil d'attribuer le 114ème prix Blondeau à Sœur Jacques Marie.

Ce choix a été approuvé par les Conseillers communaux en date du 23 mars.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui pour procéder à la remise de ce prix, avec une certaine solennité, avec la convivialité qui caractérise si bien Namur mais surtout avec l'immense joie d'honorer une personne exceptionnelle à bien des égards.

Comme le précise la brève présentation qui est partagée avec vous sur le carton d'invitation que vous avez reçu, l'esprit qui anime le Prix Blondeau et caractérise les personnes ou Institutions qui en sont gratifiées est précisément la reconnaissance.

L'Histoire retiendra que ce qui nous réunit ce soir est né de la volonté d'un Homme, Monsieur Henri Joseph Blondeau qui, en 1867, avait émis le souhait que soit récompensée par les représentants de la Cité « les beaux actes de courage, de dévouement et de grand civisme, de probité exemplaire, actes faits par les habitants de Namur et de sa banlieue... »

Exaucer cette volonté est un honneur et un privilège pour les gestionnaires communaux qui se succèdent au fil des législatures et des générations.

Mais un hommage doit être incarné. Il doit être exprimé par une personne en mesure de l'assumer, à la lumière de son histoire et de sa sensibilité.

Nous ne pourrions aujourd'hui être au plus près, toucher plus au cœur de ce qui constitue selon moi la plus pure définition à donner au mot « dévouement ».

Chère Sœur Jacques Marie, à l'heure d'écrire ces quelques lignes, je me suis longuement interrogé sur les termes à employer pour évoquer votre parcours de vie tant celui-ci est riche et varié.

Imaginez, s'il fallait en relater les détails, il me faudrait commencer par évoquer l'Agent de La Poste que vous aviez choisi de devenir, puis votre vocation et votre entrée dans les Ordres, la Comptable que vous êtes, la Directrice des Ressources humaines, la Porte-parole, la militante, la religieuse, bien entendu... bref... il me faudrait du temps... et le temps ce soir n'est pas le temps des discours mais bien celui de l'amitié et de la simplicité.

Nous vous savons si discrète... Je me doute donc qu'être mise à l'honneur comme c'est le cas ce soir ne constitue pas votre exercice favori.

Je me permettrai cependant de vous demander quelques instants de patience et de ne pas prendre ombrage de ces quelques mots d'hommage que je vous adresse ce soir avec sincérité et émotion au nom de toute l'assemblée réunie ici.

Ces mots me sont venus naturellement.

Le travail réalisé à Namur par la Congrégation des Sœurs de la Charité –dont vous fûtes la Supérieure générale mondiale à une époque pas si lointaine – est l'illustration parfaite d'un esprit pionnier, altruiste, animé avant tout par le désir de se rendre utile pour son prochain.

Changer les mentalités, les idées reçues n'est jamais chose aisée, qui plus est lorsqu'on évoque ce douloureux sujet qu'est la fin de vie.

C'est à ce douloureux et sensible thème que vous avez décidé de consacrer votre existence, avec la réussite que tous vous reconnaissent aujourd'hui. Mais il n'est pas là le seul chantier que vous avez porté… j'y reviendrai.

Quelle famille namuroise n'a pas en son sein un proche qui a pu, grâce au Foyer Saint François que vous avez fondé en 1989, vivre avec sérénité et apaisement une fin de vie souvent marquée par la maladie et la douleur ?

Ce fardeau si lourd, vous avez su le porter avec ces familles qui, à travers moi, vous en sont aujourd'hui reconnaissantes.

Lorsqu'est évoquée cette fin de vie, les termes utilisés sont savamment pesés et seules la pudeur et la sensibilité en délimitent les frontières.

Il n'existe en effet rien de plus dur que de voir son père, sa mère, son mari, son épouse ou son enfant quitter ce monde dans la maladie sans pouvoir lui venir en aide pour atténuer ses souffrances.

Bien souvent, une révolte bien légitime envahit ceux qui restent et c'est précisément à ce moment que l'on mesure toute l'importance et le rôle crucial des services d'accompagnement tels que ceux que vous avez créés qui savent se montrer aimants, attentionnés mais aussi

discrets et se retirer une fois venu le temps du silence et du recueillement.

Qui sait encore en 2017 que c'est en 1985, armée de votre seule volonté et forte de votre foi vous avez été la première à sensibiliser les autorités sur la nécessaire reconnaissance d'une unité de soins palliatifs ?

Vous avez su avec l'élégance, la psychologie et la grande bonté qui vous caractérisent faire délicatement tomber les nombreuses barrières et tabous qui entourent le domaine ô combien complexe et sensible de la mort. Par votre action, votre savoir et votre sensibilité, vous êtes parvenue à en faire une étape de la vie qu'il convient d'aborder dans les conditions les meilleures; une étape presque comme une autre oserais-je dire.

Vous avez su frapper aux bonnes portes, utiliser les mots justes et surtout toucher les cœurs pour construire ce projet avec patience et passion, pour le concrétiser enfin et ainsi fédérer autour de lui des personnes qui, comme vous, étaient convaincues que la mort n'est qu'une étape à franchir.

Vous avez donné tout son sens au mot dignité.

Certains prétendent que le chemin vers la mort est un tunnel au bout duquel brille une lumière éblouissante et dans règne une chaleur réconfortante…

Cette lumière qui réchauffe et inspire, c'est vous.

Véritable cheffe d'orchestre, bâtisseuse mais surtout Sœur aimante parmi vos semblables, vous n'avez répandu autour de vous qu'amour, compassion et écoute.

Cheffe d'orchestre disais-je, vous le fûtes dans d'autres domaines... et non des moindres !

Parallèlement à vos activités au sein du Foyer Saint François, vous avez fait montre d'une grande ouverture sur une société en constante évolution, sa complexité et ses besoins.

J'en veux pour preuve votre implication personnelle dans la concrétisation de nombreux projets qui, tous, participent au mieux-être d'un monde tel que la nôtre, en manque de repères et de références.

Combien de vies ne sont pas liées à la vôtre ?!

Nous connaissons toutes et tous votre investissement au sein du Conseil d'Administration du CHU qui regroupe les entités de L'Hôpital Sainte Elisabeth à Salzinnes, de Mont-Godinne et de Dinant. Votre expérience et votre connaissance du milieu hospitalier constituent une réelle plus-value et font autorité lorsqu'il s'agit d'évoquer les orientations à prendre et les changements à opérer en matière de prise en charge des patients.

Pour avoir moi-même un agenda plus que chargé, je ne peux qu'admirer la façon dont vous gérez le vôtre ! Je dirais même que j'en reste pantois !

Est-ce ce caramel que vous avez toujours en poche qui vous donne cette énergie ... ? ... ou tout simplement l'amour que vous portez à votre prochain ... ?

Poser la question, c'est y répondre.

C'est qu'il n'y a pas qu'à Namur que vous donnez de votre personne !

Huy, Couvin, Charleroi... la gestion d'Hébergements pour personnes âgées, une fonction d'Administrateur-déléguée à l'Henallux, à

l'Institut d'Enseignement Catholique de Namur-Salzinnes, Membre de l'Assemblée générale du Grand Hôpital de Charleroi... vos activités sont innombrables mais toujours inspirées par votre souci des plus faibles.

Les plus fragilisés sont aussi les enfants, ces enfants qui n'ont pas toujours eu la chance de démarrer dans la vie avec toutes les chances qu'ils étaient en droit de recevoir.

L'asbl Autrement que l'Institut d'Education Saint Jean de Dieu accueille en son sein effectue un travail remarquable pour reconstruire ou parfois tout simplement créer la relation entre les petits et leurs parents séparés, mais aussi la Marelle qui leur offre un espace et une attention qui leur permet de prendre la distance nécessaire face à la situation de détresse.

« Sœur Jacques Marie, elle est présente pour tous, de 0 à 77 ans ! » ...;o)

Chère Sœur Jacques Marie, c'est grâce à votre persévérance et à votre volonté que l'exemple de ce qui est fait à Namur est reconnu et suivi, avec attention, parfois envie, bien au-delà des frontières de notre ville par tout qui se soucie du bien-être de celles et ceux qui souffrent, que ce soit dans leur cœur ou dans leur corps.

Lorsqu'il est question de vous, on peut évoquer une entrepreneuse, une pionnière ou une religieuse au sens le plus noble du terme, mais toujours il est question d'une belle personne qui a fit don de sa vie et de toute son énergie pour les autres.

Nous connaissons peu de personnes qui ont fait autant que vous don de leur personne.

L'humilité et la générosité régissent la conduite et la vie de chacune des membres de la Congrégation des Sœurs de la Charité, vous en êtes l'un des exemples les plus parlants.

Alors, Chère Sœur Jacques Marie, c'est avec un vif plaisir que nous tous ici nous réjouissons de cette brillante distinction qui honore toute l'action humaine, généreuse et efficace que vous avez menée durant toute votre vie professionnelle ainsi que pour tout le bien que vous avez répandu autour de vous.

Ce soir, recevez avec joie et sérénité ce prix amplement mérité qui n'est rien d'autre que la plus haute distinction décernée à l'un de ses Citoyens par la Ville de Namur.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous adresse nos plus sincères félicitations.

SŒURS DE LA CHARITE
DE NAMUR
rue du Belvédère 75
5000 NAMUR
(081)72 39 10
(081)58 39 22

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur Prévot,
Mesdames et Messieurs les Membres du Collège et du Conseil Communal de la Ville de Namur,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions
Chères Consoeurs et Famille,
Chers Collaborateurs, amies et amis,

Quels n'ont pas été ma surprise et mon étonnement de lire dans le journal l'Avenir du 24 mars dernier que le Collège communal de la Ville de Namur avait décidé de m'attribuer le prix BLONDEAU

J'ai consulté "internet" pour en savoir un peu plus sur les intentions de Monsieur Blondeau quant au but de sa Fondation. Et je lis qu'il souhaite :".... que soient honorés, par les représentants de la Cité, les beaux actes de courage, de dévouement et de grand civisme, de probité exemplaire, actes faits par les habitants de Namur et sa banlieue..... " Fin de citation.
Son testament olographe a été authentifié en 1867

Si je ne vois pas trop bien quels "beaux actes " me valent l'honneur qui m'est fait aujourd'hui, je dois bien reconnaître que des choses, auxquelles j'ai participé, se sont mises en place au cours de mes nombreuses années de vie et de travail dans et pour ma Congrégation. Je dois bien admettre que j'y ai mis ma part de réflexion et d'activité, dans la conviction profonde d'appartenir à un "Corps" qui trouve son espérance et sa force, dans la confiance et la communion à plus grand que lui.
Je n'ai jamais été seule ! Qu'aurais-je pu faire seule face à de très nombreux défis et/ou problèmes ?
Et le Foyer Saint-François a été un de ces défis.... auquel peu de monde croyait !

Finalement, je suis en quelque sorte, fière du prix qui m'est remis ce soir parce que, à travers l'honneur qui m'est fait, c'est la Congrégation Hospitalière des Sœurs de la Charité de Namur qui est honorée comme il se doit.
Elle œuvre à Namur, et bien au-delà, depuis 1732, et je suis certaine que sa Fondatrice, Marie-Martine Rigaux, veuve Bourtonbourt (namuroise de pure souche, qui habitait rue Emile Cuvelier) se réjouit avec nous ce soir de voir que sa Fondation pour le soin des pauvres, des malades, des mourants de la Ville de Namur est mise à l'honneur.

(Pour information: à l'endroit où nous trouvons, se situait, au début du siècle dernier, la première maison mère des Sœurs de la Charité !)

Et, dans l'esprit de cette Fondation et son évolution au cours des années, des siècles même (depuis 285 ans), ce sont de très nombreux laïcs qui ont œuvré avec nous, qui ont repris le flambeau et poursuivent cette mission, largement amplifiée, au service des mamans et leur nouveau-né, des patients hospitalisés, des vieillards en maison de repos, des personnes en fin de vie, des jeunes enfants et adolescents en difficulté, des étudiantes et étudiants en soins infirmiers, de l'aide aux démunis.... et de tant de petits gestes qui n'ont pas de nom mais qui ont leur valeur aux yeux de celles et ceux qui en sont les bénéficiaires.
(J'évoque ici les activités en Belgique, et particulièrement à Namur, mais il y a aussi les communautés à l'étranger: Rome, la République Démocratique du Congo, le Brésil, le Tchad.... qui poursuivent le projet de Marie-Martine Bourtonbourt selon les besoins locaux).

Et si le Sœurs de la Charité ne sont plus effectivement actives dans toutes les institutions qui se sont développées au cours du temps, elles restent néanmoins présentes d'une autre manière et l'esprit qui les anime se poursuit à travers tant d'acteurs de terrain qui croient aux valeurs fondatrices et s'impliquent au quotidien pour qu'elles soient vécues le mieux possible.

Je pense ici à tous les membres de nos différents Conseil d'Administration, à tous nos directeurs généraux et de départements ou de sites, à toutes les équipes qui se donnent sans compter, à toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre accomplissent une mission au sein des institutions qui nous restent proches parce que issues d'un même esprit.
Je n'oublie pas celles et ceux avec qui la collaboration est quotidienne, pas plus que mes consoeurs et ma famille ici présentes.

Je voudrais dire que ce prix Blondeau qui m'est attribué, c'est à ma Congrégation et à vous toutes et tous que je le dois et avec qui, donc, je tiens à le partager. Nous sommes toutes et tous honorés pour nos..... "beaux actes de courage, de dévouement, de grand civisme,de probité exemplaire, au service de la Ville de Namur"..... et même un peu plus loin !

Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège et du Conseil Communal pour la délicatesse que vous avez eue de me décerner le prix Blondeau.
Il y aura désormais une femme de plus à qui ce prix est attribué et, de surcroît, une Sœur de la Charité; si mes renseignements sont corrects, ce serait la cinquième (Sœur de la Charité) qui reçoit ce prix !

Je vous remercie toutes et tous d'être venus nombreux partager ce moment de "reconnaissance" que, sans vous, je n'aurais certainement pas mérité.

Merci pour votre attention.

Namur, le 02 mai 2017

Sœur Jacques-Marie
(Claire ANDRE)

Sœur Jacques-Marie, 114e récipiendaire du Prix Blondeau de la Ville de Namur

Sœur Jacques-Marie vit à Namur, à Salzinnes précisément, au cœur de la maison-mère des Sœurs de la Charité, fondée par Marie Bourtonbourt il y a 285 ans.

Le regard pétillant, le verbe modeste, elle raconte d'une voix douce sa vie dans les ordres et ses contributions nombreuses pour soigner les pauvres, les malades et les mourants. Il faut l'entendre compter l'histoire de sa congrégation pour mesurer le dévouement dont elle a fait preuve, depuis ses jeunes années jusqu'à l'âge sage des cheveux gris.

Sœur-Jacques Marie, née Claire André à Saint-Gérard, est aujourd'hui encore une des figures de proue des Sœurs de la Charité. On la connaît dans ses fonctions d'administratrice –déléguée de la Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, elle fût aussi Supérieure générale de son ordre religieux pendant 18 ans, et instigatrice de nombreux projets au service des personnes dans la souffrance, de la naissance à la mort, et à toutes les étapes charnières de la vie.

Le Foyer Saint – François, dont elle est l'une des fondatrices en 1989, elle l'a porté et défendu pour répondre aux besoins des malades en fin de vie et de leurs familles, à une époque où la question des soins palliatifs faisait encore débat.

Aujourd'hui encore, elle poursuit, à petits pas et l'œil vif, des projets de crèches et de maisons de repos, de collaborations entre les deux, dans un esprit d'ouverture et de rencontre de l'autre.

Son esprit innovant et sa grande détermination, adoucis d'un profond dévouement à sa juste cause, en font une figure exemplaire de notre société.

Article à paraître dans le
Namur Magazine #95, sept. 2017

PRIX BLONDEAU

HISTORIQUE

C'est par testament olographe en date du 21 mars 1867, déposé en l'étude de Monsieur Cornese, notaire à Chokier, que Monsieur Henri-Joseph Blondeau, avocat-rentier, à Engis, y décédé le 30 juillet de la même année, a notamment légué à la Ville de Namur, la somme de 4.000 F dont les intérêts servent à attribuer, chaque année, un prix destiné à récompenser les actes de courage, de dévouement et de grand civisme ou de probité exemplaire.

Ce prix consiste en une médaille, de grand module, aux armes de la Ville, portant en exergue, d'un côté les mots : "Ville de Namur Prix Blondeau" et de l'autre une inscription indiquant le millésime ainsi que les nom et prénoms de la personne à qui la médaille est destinée.

Cette distinction doit être remise en séance solennelle du Conseil communal. Elle fut décernée pour la première fois en 1873, à Monsieur Charles-Joseph Suetens, homme d'oeuvres.

Ce n'est qu'en 1926 que le Collège échevinal décida de la confection d'une médaille destinée à être remise aux titulaires du prix Blondeau.
La maquette fut exécutée par deux artistes namurois, Messieurs Désiré Hubin et Victor Demanet.

La confection du bijou et la gravure des textes furent initialement confiées aux établissements Jules Fosson, rue des Fabriques, 49 à Bruxelles.

Legs Blondeau

Henri Joseph Blondeau, avocat, rentier, domicilié et décédé à Engis le 30 juillet 1867, par testament olographe, en date du 21 mars 1867, déposé ~~ente~~ à l'étude de Maître Cornesse, notaire à Chokier, institua Mr Charles de Faudeur pour son héritier universel et l'Hospice d'Horscamp de ses biens sis à Espent.

Dispositions en faveur de la ville de Namur

A) Administration communale :

"Si je n'avais pas le temps de faire ce que je projette depuis "longtemps, mon héritier est chargé de l'accomplir après moi. Il s'agit "d'une double et petite fondation au profit de la Ville de Namur "c.a.d. de donner 4000 frs à la dite Ville à l'effet de pouvoir, "avec les intérêts de cette somme, faire récompenser ou plutôt honorer "par les représentants de la cité, les beaux actes de courage, "de dévouement et de grand civisme, de probité exemplaire, "actes faits par des habitants de Namur et de sa banlieue, je ne "sais si je puis citer ceux de la province."

— Prix Blondeau —

B) Les Hospices Civils de Namur.

1°) Hospice d'Harscamp — Hospice St Gilles —

legs de la ferme d'Erpent - à charge pour la Fondation d'Harscamp de créer à proximité de ~~son~~ un établissement ou annexe en mémoire du capitaine Blondeau, tué à Kempt le 7/4/1831 pour l'indépendance de la Belgique. — Cette fondation refuse comme modifiant le caractère et destination d'Harscamp —

Prévoyant ce refus, le ~~legs~~ Testateur, déclarait ce legs nul et non avenu et ordonnait que tous ses biens immeubles de sa ferme d'Erpent soient immédiatement mis en vente publique et le produit, reporté entre 4 établissements de charité publique situés dans les 4 villes suivantes

1°) à Namur, ville natale de M. J. Blondeau; cet asile prélèvera outre son 1/4, 4000 fr en plus sur les 3 autres 1/4

2°) Mons 3°) Liège 4°) Bruxelles.

A Namur, c'est l'Hospice St Gilles qui profita de ce legs donation.

2°) Hôpital St Jacques :

"Je donne également une somme de 4.000 f. à l'Hôpital St Jacques, à l'effet de fonder 2 ou 3 lits au nom du capitaine Blondeau de cette ville. . . . .

Une messe anniversaire est célébrée le 7 avril de chaque année, en l'Eglise St Jean l'Evangéliste (Cathédrale) à la mémoire du Capitaine Blondeau.

Au budget de A.P. il est prévu une allocation de 33 f. pour cet anniversaire.

PRIX BLONDEAU

001.	1873	SUETENS Charles Joseph Homme d'oeuvres (1ère attribution)
002.	1874	PROCES Joseph Commandant des Pompiers
	1875 à 1879	Pas attribué
003.	1880	DEHENEFFE Guillaume Joseph Capitaine pensionné, homme d'oeuvres
	1881 à 1884	Pas attribué
004.	1885	RICHALD Joseph Président de Moncrabeau
	1886 à 1890	Pas attribué
005.	1891	LINDENSCHMIDT Homme d'oeuvres
006.	1892	QUERTAINMONT Isidore Homme d'oeuvres
	1893	Pas attribué
007.	1894	VENDER GUCHT Désiré Homme d'oeuvres
	1895	Pas attribué
008.	1896	Docteur Antoine Président de la Société St Roch Nouvelle
009.	1897	MATHOT Ignace Président de la Société de Secours Mutuels Saint-Louis
010.	1898	MANDOS Jules Président de l'oeuvre des vieux vêtements
011.	1899	THIRY
012.	1900	MAROTTE
	1901	Pas attribué
013.	1902	JACOBS Vice-Président de la caisse de prévoyance des employés et ouvriers
014.	1903	CAMBRON Président de la Société Moncrabeau

015.	1904	TROUSSE A.
016.	1905	KOLLER I. Secrétaire des hospices civils
017.	1906	THORON Adolphe Président de la caisse des employés et ouvriers
018.	1907	THEISSEN Pierre Président de la Société Nouvelle Ste Barbe
019.	1908	DEHAIPE J-B Membre de la Société Royale des Sauveteurs de Belgique
020.	1909	Le Chanoine HENRY Président d'honneur de l'alliance des présidents des sociétés de secours mutuels.
021.	1910	Mme Louise GODIN Femme d'oeuvres, fondatrice de l'hospice Kegeljan
022.	1911	SIMONIS G. Président de la crèche Elisabeth
023.	1912	Mme WODON-DERENNE Président du Comité des Dames Patronnesses de la crèche Elisabeth
024.	1913	DELONNOY Alphonse Président de l'oeuvre du vestiaire des écoles communales
025.	1914	CARETTE Félicien Trésorier de l'oeuvre des vieux vêtements
026.	1915	Mme WESMAEL-CHARLIER
027.	1916	ROPS Anatole Ingénieur
028.	1917	KEGELJAN Franz Artiste peintre
029.	1918	HONINCKX A. Ancien commandant de la batterie de la garde civique
030.	1919	Le Baron FALLON Président de l'oeuvre des chauffoirs publics
031.	1920	Soeur Madeleine
032.	1921	PROCES A. Ancien Bourgmestre
033.	1922	THIBAUT Eugène Président du "Crédit Namurois" société de crédit pour l'achat d'habitation à bon marché
034.	1923	JACQUET Directrice de la crèche Elisabeth

035.	1924	Soeur Supérieure de l'Hospice d'Harscamp
036.	1925	ANCIAUX Louis Président de l'oeuvre des vieux vêtements
037.	1926	LANGE Louis Homme d'oeuvres
038.	1927	ROSEL Jean (père) Homme d'oeuvres
039.	1928	ANTOINE Commandant des pompiers
040.	1929	Soeur Germaine des Soeurs de la Charité (Hospice St Gilles)
041.	1930	GOLENVAUX Bourgmestre
042.	1931	MARGUERITE Joseph Président de l'association des anciens pensionnaires des orphelinats
043.	1932	LIZIN Victor Collecteur
044.	1933	BOUGARD Emile Homme d'oeuvres
045.	1934	VAN HOYE Charles Président de la Société Royal Moncrabeau
046.	1935	le Docteur GHEQUIERE Directeur de la Maternité Provinciale
047.	1936	BINOT Antoine Homme d'oeuvres
048.	1937	VRITHOFF Joseph Homme d'oeuvres, membre de la CAP
049.	1938	Mme CHARLIER Edmond Président de la Mutuelle Féminine "La Prévoyance Ménagère"
050.	1939	Mgr HEYLEN Evêque de Namur
051.	1940	Le Docteur MARTIN Isidore
052.	1941	Mr et Mme C. ANDOUCHE-BAUDART, Président et Présidente du Comité local de la Croix Rouge de Belgique
053.	1942	DANTINNE Ernest Président de la CAP
054.	1943	Le Notaire MONJOIE Adolphe Président du Comité local de secours d'hiver

055.	1944	GILLET Joseph Secrétaire communal, homme d'oeuvres
056.	1945	Melle MELOT Madeleine Fondatrice et directrice des stations de plein air
057.	1946	GRIS Léon Conseiller communal
058.	1947	RONVAUX Edouard Conseiller communal
059.	1948	R.P. LUCAS Savant physicien
060.	1949	JEANMART Léon Homme d'oeuvres
061.	1950	BRANDT Camille Homme d'oeuvres
062.	1951	COURTOY Ferdinand Archiviste honoraire, conservateur de musée
063.	1952	WOITRIN Antoine Ancien Echevin, homme d'oeuvres
064.	1953	BRIBOSIA Henri Ancien Conseiller communal et Echevin, ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats, homme d'oeuvres
065.	1954	Le Docteur CORNET H. Promoteur et directeur des services de transfusion sanguine de la Province de Namur
066.	1955	CORBUSIER Louis Président des "Bardes de la Meuse" (100ème anniversaire de la fondation)
067.	1956	Baron Louis HUART Bourgmestre de la Ville depuis 25 ans, et membre du Conseil communal depuis 30 ans
068.	1957	SERVAIS Maurice Echevin de la Ville depuis 25 ans
069.	1958	MATHIEU Fernand Ancien Conseiller communal et Echevin
070.	1959	Chanoine REMY Archiprêtre à Namur depuis 25 ans, Co-fondateur des Stations de plein air et de l'école de Plein air

071.	1960	THEISEN Pierre-Joseph Homme d'oeuvres, Président de la société Mutuelliste Ste Barbe, Vice-Président de la Fédération des Mutualités Chrétiennes de l'arrondissement de Namur
072.	1961	PIELTAIN Fernand Premier Echevin de la Ville, Membre du Collège échevinal depuis 25 ans
073.	1962	L'Abbé MAUROY Charles Président d'honneur de l'Amicale des Anciens de Dachau, homme d'oeuvres
074.	1963	CALOZET Joseph Membre de l'Académie Royale de Langue et Littérature française
075.	1964	THIRY Maria Religieuse affectée au service de chirurgie de l'institut St Camille depuis 1923
	1965	Pas attribué
076.	1966	JAMINET Maurice Député, ancien Echevin
077.	1967	Le Docteur LADURON Edouard Président de l'oeuvre Providentia, co- fondateur de la Croix Jaune et Blanche, Président de l'ordre des Médecins, homme d'oeuvres
078.	1968	OGER Alexandre Joseph Conseiller communal, ancien officier, homme d'oeuvres
079.	1969	Melle DE VISSCHER Hélène Assistante sociale, Directrice fondatrice de l'Ecole Sociale de Namur
080.	1970	le Docteur COLLART Jules Président de la CAP du 1.7.47 au 30.6.65
081.	1971	le Baron de THYSEBART Philippe Membre de la CAP du 23.2.48 au 30.6.71
082.	1972	GILLES Désiré Membre de la CAP du 24.11.50 au 30.6.71
083.	1973	BERGER Abel Journaliste
084.	1974	GENOT-DOMBRET Nelly Echevin de la Ville de Namur
085.	1975	ROUSSEAU Félix Membre de l'académie de la Ville de Namur Prix remis le 26.1.79

086.	1976	MONTELLIER Ernest Président de la Société Royale Moncrabeau Prix remis le 24.2.79
087.	1977	SERVAIS Jean Président de l'Association des Commerçants Vice-Président du S.I., Ecrivain wallon Prix remis le 18.10.80 par décision du CC du 29.9.80
088.	1978	TURC-FRANCOIS Odette Co-fondatrice et Présidente des jeunesses musicales Prix remis le 10.5.82 par décision du 28.9.81
	1979 à 1981	Pas attribué
089.	1982	MEULEMAN Georges Président de la section de Namur de l'union Nationale des donneurs de sang bénévoles Prix remis le 28.9.82 sur décision du CC du 24.5.82
090.	1983	VINCINAUX Camille Ancien Conseiller communal, Secrétaire des Mutualités Socialistes Prix remis le 13.2.84 sur décision du CC du 14.2.83
	1984	Pas attribué
091.	1985	Archiprêtre TASIAUX Maximilien Prix remis le 26.2.86 sur décision du CC du 11.2.85
092.	1986	MAISON Gustave Président du Journal La Meuse, Président du SI de Wépion et fondateur de "Wépion 2000" - Homme d'oeuvres Prix remis le 20.4.88
093.	1987	Abbé BARBIER curé de Saint-Joseph Prix remis le 20.4.88
094.	1988	Melle WOITRIN Femme d'oeuvres Prix remis le 07.2.90
095.	1989	PIERARD Roger Fondateur des Sea-Scouts Prix remis le 09.5.90
	1990	Pas attribué
096.	1991	LOTHE Pierre Responsable régional UNICEF Prix remis le 13.5.92
	1992	Pas attribué
097.	1993	Abbé Paul MALHERBE Prix remis le 25.1.94

098.	1994	DEJOLLIER René Prix remis le 25.1.94
099.	1995	Au collectif des Associations Patriotiques locales représenté par Messieurs Georges BAY, Georges BRICHARD, Fernand CASSE, Julien PAPA et Jules TASIAUX Prix remis le 11.12.95
100.	1996	LEGRAND Jean Prix remis le 10 mars 1997
	1997	Pas attribué
101.	1998	DELAHAUT Mariette Prix remis le 29 mars 1999
102.	1999	DUCHESNE Paulin Prix remis le 5 juin 2000
103	2000	"Foyer Saint-François" Prix remis le 29 avril 2002
104	2001	PATERNOSTER Léopold Prix remis le 29 avril 2002
105	2004	"Les Perce- Neige " Prix remis le 7 juin 2004 à l'asbl " Les Perce-Niege "
106	2004	DELIEU Robert Prix remis le 15 novembre 2004
107	2005	DETRY Jacques Prix remis le 22 décembre 2005
108	2006	DEMEFFE Jacques Prix remis le 27 avril 2006
109	2009	Révérend Père Jacques BERLEUR Prix remis le 18 mai 2009
110	2010	Docteur Emile SALAMON Prix remis le 22 mars 2010

111	2010	Docteur Albert FOX Prix remis le 22 mars 2010
112	2012	Juge Honoraire Christian Panier Prix remis le 19 mars 2012
113	2013	Madame Marie-Louise MATAGNE Prix remis le 6 septembre 2013
114	2017	Sœur Jacques Marie (Madame Claire ANDRE) Prix remis le 2 mai 2017